



L'ECHO BOISSILLON

N°33 – Février 2020



Sommaire

Vœux du Maire / Vœux CCEJR	p 2	Difficultés Transports scolaires	p13
Cérémonie du 11 Novembre	p 3	Nom du Centre de Loisirs	p13
2 ^e salon des arts	p 3	Dispositifs expérimentaux RD	p14
Théâtre à Boissy / Téléthon	p 4	Pôle santé	p15
Spectacle Léonard de Vinci	p 5	Futur Centre de Loisirs/ Restauration	p16
Remise des diplômes au collège	p 5	Financement et subvention travaux	p16
Concours Maisons Illuminées	p 6	Prêt banque des Territoires	p16
Colis des anciens	p 7	Urbanisme (écoles)	p17
Père Noël Ecole maternelle / C. Loisirs	p 8	Nouveau sur les déchetteries	p17
Galette des rois	p 9	Dates bennes à encombrants (modif)	p17
50 ans de mariage	p10	Actualités ASBC	p18
Plaques de cocher	p10	Société Civile de Chasse	p18
Stationnement en zone bleue	p11	Les municipales / Téléassistance	p19
Empoussièrement	p12	Etat civil / Urbanisme	p20
Fin du péril imminent / Paris - Nice	p12	Agenda	p20

Vœux du maire

Une belle cérémonie des vœux pour cette fin de mandat. Les Boissillons étaient au rendez-vous ! Nos sénateurs Mme LAURE DARCOS, Mr. JEAN-RAYMOND HUGONET, Mr. JEAN-MARC FOUCHER président de la CCEJR, les maires des communes voisines ont fait honneur à cette cérémonie par leur présence toujours bienveillante. Nos Conseillers Municipaux Juniors étaient eux aussi présents pour ces derniers vœux du mandat !

S.SECHET



Vœux de la CCEJR

Cette année, c'est dans les locaux d'ALLPACK à Boissy le Cutté que la CCEJR a décidé de présenter ses vœux le Vendredi 31 Janvier. Une façon de mettre en valeur tout autour toutes les entreprises de son territoire et Boissy en particulier où elle a investi dans la construction d'un tout nouveau Centre de Loisirs avec Office de Restauration.



Jean-Marc Foucher,
Président de la Communauté de communes,

Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents,
l'ensemble des élus et des agents communautaires

**sont heureux de vous souhaiter
une excellente année 2020**

et vous invitent à la
**cérémonie des vœux
de la Communauté de Communes
Vendredi 31 janvier 2020 à 19h30**

société ALLPACK, rue des Vignes
91590 Boissy-le-Cutté

Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 17 janvier 2020
par téléphone au 01 83 63 88 22 ou par mail à dgs@ccejr.org





Cérémonie du 11 Novembre

Ce 11 novembre 2019, malgré le temps maussade, les Boissillons étaient rassemblés, fidèles à cet anniversaire, toutes générations confondues, unis dans le recueillement. La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918.

Les Conseillers Municipaux Juniors ont lu à cette occasion un couplet de la Marseillaise.

Après la lecture des textes officiels, le dépôt des gerbes et l'hommage aux morts, la marseillaise a été « timidement » chantée par 6 élèves de CM2 de l'école Anne Frank, (BEAUCLE NOEMIE, KANE ZAÏNAB, TALBOT LAURYNE, GAONACH-FREMONT ILONA, CARREIRA ALESSIO, PRIFTI FLORIAN.)

Cette cérémonie du souvenir a permis de rendre un hommage reconnaissant à tous les soldats morts pour la France en opérations extérieures et nous rappeler que « **la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre** » (extrait du Message de GENEVIEVE DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées)

S. SECHET



2^e salon des arts pour Boissy le Cutté

Les 15, 16 et 17 Novembre dernier Boissy a reçu pour la seconde fois le salon des arts organisé par le Syndicat d'Initiatives de La Ferté Alais. Nous avons pu découvrir ou redécouvrir des artistes venant de notre région et exposant leur peinture.

A.VAUTHIER

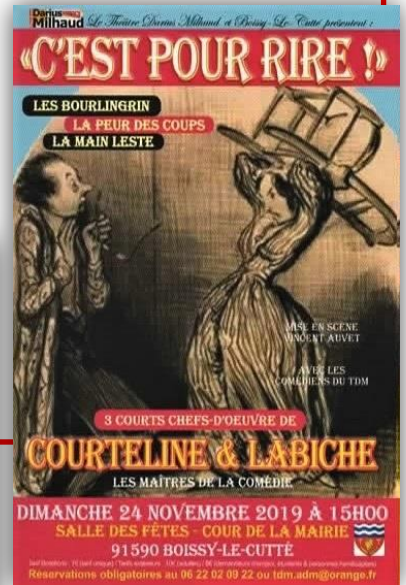


Du Théâtre à Boissy le Cutté

Pour la troisième année, Boissy a accueilli la troupe de théâtre Darius Milhaud pour une représentation le 24 Novembre dernier.

Le succès était au rendez-vous autour des artistes qui nous ont présenté trois scénettes comiques retraçant des moments de vie.

A. VAUTHIER



Téléthon

Ce fut une soirée fraîche mais joyeuse et animée ce 6 Décembre pour ce Téléthon 2019 du Centre de Loisirs.

Comme prévu, la balade nocturne a bien eu lieu avec quelques lampions pour éclairer le parcours et éviter les accidents.

Bravo à tous pour votre courage et pour les dons récoltés au profit du Téléthon.

JM.DUMAZERT

Spectacle LEONARD DE VINCI

Le 8 Décembre dernier, la Compagnie 'Pointure 23' nous a présenté, en collaboration avec la Communauté de Communes, un spectacle mettant en valeur le génie créatif de Léonard de Vinci.

Toute la représentation était organisée autour de la construction d'une machine reprenant quelques-unes des inventions de cet inventeur hors pair.

A la fin du spectacle, vu le tout petit nombre de spectateurs (Hélas !), LEO, BRUNO et PIERROT se sont prêtés au jeu des questions du public et ont laissé les enfants manipuler (avec précaution) la 'machine de Léonard'.

JM. DUMAZERT



Collège ALBERT CAMUS

Boulevard Albert Camus

01500 LA FERTÉ ALAIS

Invitation des maires à la remise des diplômes au collège Albert Camus



La cérémonie de remise du Diplôme National du Brevet et du Certificat de Formation Générale, présidée par Mme A.GENOIS principale du collège, s'est déroulée le 17 Octobre 2019 dans la salle de restauration du collège Albert Camus de La Ferté Alais.

A cette occasion Mmes MARIE-ANNICK PIERE, Maire de la Ferté Alais, MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Maire de Cerny, SYLVIE SECHET, Maire de Boissy le Cutté ont été invitées à participer à cette remise de diplômes et ainsi féliciter les lauréats de leur commune respective.

Pour Boissy le Cutté, nous adressons toutes nos félicitations à :



ALBERNAZ CLELIA : Admise	GUIMBARD TIFFANY : Mention 'Bien'
BARRIER CLARISSE : Mention 'Bien'	LANIAU LISE : Mention 'Très Bien'
CHASSEUIL PIERRE : Mention 'Bien'	LECOMTE EWEN : Admis
DUBOIS LEA : Mention 'Bien'	MARTIN MAÏNA : Mention 'Bien'
DUNEAU MORGANE : Mention 'Très Bien'	MARVIN LISON : Mention 'Très Bien'
FERNANDES ENOLA : Mention 'Très Bien'	PERRIER RAPHAËL : Mention 'Très Bien'
FONCE ANAÏS : Mention 'Bien'	PHILIBERT TOM : Mention 'Très Bien'
FREGY ALIZEE : Mention 'Bien'	RAMAYE MAYLIS : Mention 'Assez Bien'

Cette cérémonie s'est achevée par un moment convivial.

Merci à Mme GENOIS, principale du Collège, de nous avoir invité à participer à cette cérémonie.

S. SECHET



Concours des maisons illuminées

Cette année encore quelques maisons de Boissy se sont parées de leurs plus belles décorations pour ces fêtes de fin d'année.

Cela a donné l'occasion à la mairie de décerner les récompenses des plus belles réalisations même si d'autres belles décorations rencontrées çà et là dans le village n'ont pas postulé à ce concours.

Nous espérons simplement que cela donnera des idées à d'autres décorateurs l'année prochaine. Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année. Bravo à vous !

Les résultats de cette année sont les suivants et les prix ont été remis par les Conseillers Municipaux Juniors lors des vœux du maire le 25 Janvier.

- 1^{er} : Mr CHALET, rue de la Libération
- 2^e : Mr FERREIRA, chemin des Cailles
- 3^e : Mr CASALIGGI, rue des Vallées
- 4^e : Mr ALLEAUME, impasse des Coquelicots
- 5^e : Mr DUPERCHE, rue des Vignes



La mairie aussi fait des efforts lors de cette période même si elle ne participe pas au concours !

JM.DUMAZERT

Colis des anciens

Le 11 Décembre 2019, les membres du CCAS accompagnés de Jeunes Conseillers municipaux se sont retrouvés dans la salle du conseil de la Mairie pour accueillir nos aînés afin de leur remettre le colis de fin d'année autour d'une tasse de café ou de thé agrémentée de viennoiseries.

Le colis, cette année, représentant un livre, a été très apprécié de tous et a surtout permis à nos aînés de se retrouver dans une ambiance festive à l'approche des fêtes de Noël.

LES MEMBRES DU CCAS



Père Noël de l'école maternelle

Le Père Noël et sa lutine ont débuté leur grande tournée de distribution de cadeaux par l'école maternelle de Boissy le Cutté.



Spectacle de Noël du Centre de Loisirs



Galette des rois

Le 12 Janvier 2020, nous avons retrouvé nos aînés pour fêter ensemble l'épiphanie, qui signe le début d'une nouvelle année, autour d'une galette des rois confectionnée par M. ROSIERE DENIS boulanger de la commune et arrosée, avec modération bien sûr, de cidre offert par la Boulangerie.

Tous nos convives ont bien apprécié cet après-midi passé dans une très bonne ambiance.

Nous leurs souhaitons une bonne année et surtout une très bonne santé afin de les retrouver lors de prochaines festivités.

LES MEMBRES DU CCAS



50 ans de mariage, ca se fête !

Le Samedi 9 Novembre 2019, dans la salle du Conseil Municipal, j'ai eu le grand plaisir de célébrer le renouvellement des vœux de Nicole et Marcel DUBOIS à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

C'est le 11 Octobre 1969 à Ballancourt sur Essonne qu'ils se sont dit « oui » la première fois.

50 ans plus tard ils célèbrent un long chemin parcouru côte à côte et remettent en lumière l'instant où ils se sont engagés solennellement l'un envers l'autre, prenant à témoin tous leurs proches.

50 années passées à profiter ensemble des petits et grands bonheurs et à se soutenir dans les moments difficiles.

50 ans de vie commune ce sont aussi d'innombrables souvenirs qui amènent à une complicité et à une parfaite connaissance de l'autre. Quand on parle de son conjoint comme étant sa moitié, c'est parce qu'au fil des années, on finit par ne faire plus qu'un.

Cette vie à deux menée ensemble durant toutes ces années, nous espérons de tout cœur qu'elle se poursuive encore longtemps.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux « jeunes mariés » et une belle et douce continuation.

Félicitations !

S. SECHET



Plaques de cocher

Depuis le 4 Janvier dernier une nouvelle plaque de cocher a pris place sur le mur du café restaurant « le Fer à Cheval », côté rue des Vignes. La plaque d'origine visible sur des cartes postales anciennes avait disparu. Merci à NICOLAS JAMOIS pour ce beau travail.

S. SECHET





**ZONE
BLEUE**

PENSEZ À VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT !

Stationnement en zone bleue

La réflexion menée par la municipalité, confortée par la demande des commerçants et motivée par les incivilités croissantes, aboutit au constat qu'il est nécessaire de mettre en place un système qui facilite la rotation des véhicules et favorise le partage des places de stationnement dans certains secteurs de la commune. Le stationnement est réglementé dans certaines « zones bleues » pour favoriser l'accès aux commerces et aux services par arrêté municipal.

Pourquoi le choix d'une zone bleue ?

La zone bleue est une zone de stationnement réglementée par la durée et entièrement gratuite.

Elle permet une meilleure utilisation de l'espace public à proximité des commerces, de limiter « les voitures ventouses » stationnées des journées entières et de faciliter le commerce de proximité.

Soucieuse de ne pas pénaliser les habitants, la municipalité a choisi la mise en place d'une zone bleue sans pour autant faire le choix du stationnement payant.

Ce procédé a été préféré aux horodateurs qui sont plus coûteux à installer et à entretenir. Le dispositif des zones bleues entraîne des coûts réduits et il est évolutif.

Quel est le périmètre concerné par la zone bleue ?

- le parking place de l'église
- le parking devant « l'ancien presbytère »

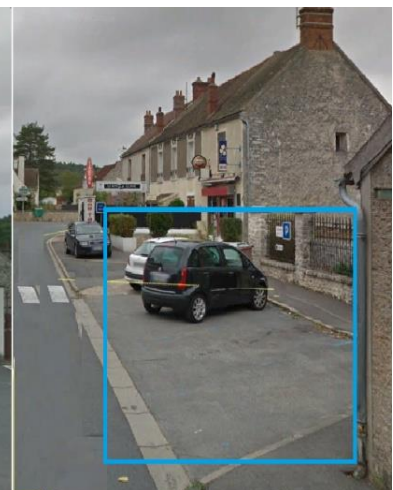
Les emplacements concernés seront signalés par des panneaux indiquant la durée maximum de stationnement, complétés par un marquage au sol.

Le stationnement à l'intérieur de la zone bleue sera réglementé comme suit :

- **Durée de stationnement maximal : 1h00 place de l'église et 30 mn devant l'ancien presbytère**

Le stationnement en zone bleue est réglementé du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h30. Cela signifie qu'il est possible, notamment pour les riverains, de se garer sur la zone bleue tous les soirs à partir de 18h et le dimanche après-midi, sans disque et sans limitation de durée.

Sur les places marquées en bleu, tout conducteur laissant un véhicule en stationnement est tenu d'utiliser un disque de stationnement. Ce disque doit être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée. Au-delà de la durée permise de stationnement, le conducteur devra déplacer son véhicule sous peine d'amende, conformément à la réglementation en vigueur.





Empoussièremment

Les fausses informations ayant la « dent dure », voici quelques précisions pour clore le chapitre du désamiantage du préfabriqué sur le site du Centre de Loisirs.

En tout premier lieu, ces opérations ont eu lieu hors de la présence des enfants, pendant les vacances de la Toussaint 2019. Le Centre de Loisirs de Boissy a été fermé durant cette période et les enfants accueillis au Centre de Loisirs de Bouray sur Juine (assez éloigné pour ne pas respirer de « mystérieuses et dangereuses poussières ! »).

Pendant la période de démolition, le chantier et le déroulement des opérations ont fait l'objet de contrôles hebdomadaires par le Maître d'œuvre : ATELIER ARCHITECTURE SITUEE, le Coordinateur de sécurité : CSPA PREGIMO S.A.R.L, les services techniques de la Communauté de Communes et la commune. Si un quelconque danger avait été présent, le chantier aurait été immédiatement interrompu.

Des mesures de qualité de l'air ont été réalisées par l'entreprise en charge du désamiantage, des prélèvements ont été analysés pour vérifier la qualité de l'air avant et après la démolition des bâtiments. Les conclusions de ces mesures « d'empoussièremment » (terme donné à ces prélèvements) n'ont pas noté de contamination de l'air ambiant par l'amiante.

Sur des chantiers tels que celui-ci, toutes les précautions ont été prises pour ne pas mettre en danger qui que ce soit. S'il subsistait un doute à ce sujet, nous sommes à même de vous répondre avec les documents en notre possession.

S.SECHET



Information : Fin du péril imminent

Les travaux qui mettent fin au péril imminent ont été réalisés conformément aux prescriptions du rapport d'expertise du 8 août 2019 et pris en charge par la commune contrainte de se substituer aux propriétaires défailants

En conséquence, la mainlevée de péril imminent a pu être prononcée et les bâtiments situés au 3 rue Margaille et 3 rue Ste Barbe sont désormais placés en péril ordinaire.

Cette mesure a permis à la préfecture de remettre les clés aux locataires, qui étaient relogés aux frais de la commune, afin qu'ils puissent réintégrer leur logement au 3 rue Margaille.

Les propriétaires ont été informés qu'un délai de 6 mois leur était imposé pour procéder aux travaux sur les bâtisses mises en sécurité.

S. SECHET



PARIS
NICE

PARIS - NICE

Le lundi 9 Mars 2020, la course cycliste PARIS-NICE passera dans notre commune. Nous prenons des arrêtés d'interdiction de circulation et de stationnement pour les RD 148 et RD 191.

Les véhicules gênants qui ne seraient pas déplacés seront enlevés par la gendarmerie.

Vous pouvez venir encourager les coureurs lors de leur passage prévu entre 13h30 et 14h.

Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

La Mairie



Difficultés avec les transports scolaires

Les difficultés rencontrées par les élèves utilisant les transports scolaires sont en train d'être réglées. Le Président du Syndicat de Transport Sud Essonne, M. HESSE, se veut rassurant dans un courrier adressé aux maires. Depuis plusieurs années, les usagers des transports scolaires subissaient des dysfonctionnements importants. Retards, bus bondés, chauffeurs qui ne connaissent pas le parcours, conduite dangereuse, difficultés à obtenir la carte de transport... Les élèves et leurs parents ont dû gérer ces désagréments.

Plusieurs communes dont Boissy le Cutté, ont voté une motion pour alerter les responsables des transports scolaires sur la dangerosité des dysfonctionnements de la société retenue pour ce service et faire cesser ces problèmes.

S.SECHET

Extrait du courrier du Président du Transport Sud Essonne :

Par un courrier cosigné, Transport Sud Essonne et Île-de-France Mobilités ont mis en demeure chaque société de transport d'assurer la mission de service publique à laquelle elle s'est engagée, laissant jusqu'au 30 novembre 2019 pour mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à satisfaire leurs obligations contractuelles.

Parallèlement à ces actions, Transport Sud Essonne a procédé au renforcement de ces moyens de contrôle. Tous les jours depuis septembre, un agent sillonne le périmètre du TSE et effectue des vérifications (transporteurs et élèves) sur les 44 lignes de circuits spéciaux scolaires. A ce jour, c'est 153 contrôles effectués sur les 49 cars et 2019 élèves transportés.

C'est avec acharnement et persévérance que les membres du bureau se sont employés quotidiennement auprès des prestataires de transport pour l'obtention d'un service de transport scolaire satisfaisant. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de constater une très nette amélioration des prestations rendues. Le nombre de dysfonctionnements et d'incidents a baissé sans commune mesure. Certaines sociétés de transport ont fait des investissements colossaux (matériel et humain) pour respecter les clauses du marché. Néanmoins, malgré cette dynamique, Transport Sud Essonne reste vigilant et a reconduit une nouvelle phase d'observation afin de s'assurer de la pérennité des dispositifs mis en place par les transporteurs.

Un nom pour le nouveau Centre de Loisirs

Le Mercredi 29 Janvier, le Centre de Loisirs de Boissy le Cutté avait des airs de Bureau de Vote. Isoir, urne et enveloppes. Tout était prêt pour faire le choix d'un nom pour le nouveau Centre.

Mme le Maire et son Adjoint à l'enfance ont ouvert le vote et participé à ce choix.



Cinq propositions ont été faites pour nommer le Centre de Loisirs :

- La planète des enfants
- La ribambelle
- Les mille Potes
- Les copains d'abord
- Le pays imaginaire



Le résultat n'est pas encore connu, mais nous communiquerons sur ce point dès que nous aurons les informations.

S.SECHET

Dispositifs départementaux expérimentaux sur la RD 56 (rue des Vignes) et RD 191/148 MaxiMarket.

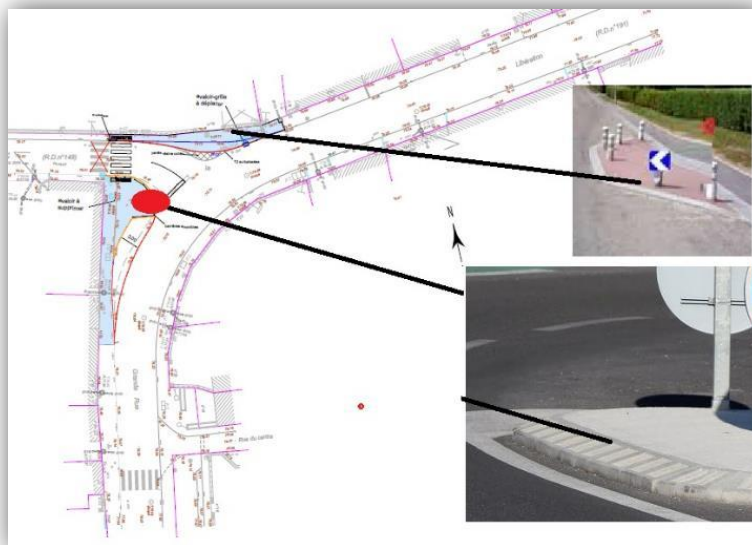
Nous souhaitons répondre aux interrogations sur les dispositifs expérimentaux restés en place depuis plusieurs mois.

Ces aménagements ont pour but de trouver une solution sécuritaire sur des points problématiques de circulation. Ces dispositifs ont montré avec le temps leurs points positifs et négatifs. Le but, à terme, est de mettre en place un aménagement définitif qui permettra d'atteindre un objectif sécuritaire optimal. La mise en place de ces aménagements définitifs entre dans la compétence voirie de la CCEJR. Notre commune bénéficie d'une enveloppe budgétaire pour une année pour toutes les voiries transférées. Le coût des dispositifs sécuritaires est important et la commune ayant plusieurs projets sur les voiries, une étude est en cours pour chacun de ces projets.

Pour l'aménagement définitif de la rue des Vignes, les 'écluses' devraient laisser place à des chicanes et les coussins berlinois remplacés par des ralentisseurs type « dos d'âne » en bitume sur la voirie.



Les incivilités et le non-respect du dispositif expérimental devant le Maxi Market nous ont contraints à trouver des aménagements plus pérennes que le marquage au sol comme des îlots franchissables en béton avec plots et/ou panneau indicateur.



Pour la rue des Sablons, nous sommes toujours en attente de l'installation temporaire de chicanes qui devait être prise en charge par le Département. La commune n'est pas responsable du retard pris pour cette installation. Nous avons régulièrement effectué des demandes à ce sujet auprès de l'Union Territoriale Sud Essonne en charge de la voirie départementale.

Un petit mot sur le dossier 'Déviation RD191'. L'étude est en cours. Les paramètres à prendre en compte sur ce dossier étant très nombreux (étude de sol et de l'environnement, étude foncière...), nous n'avons à ce jour pas de proposition ni de plan à vous présenter. Pour autant, nous suivons de près ce projet qui a été remis entre les mains du Département et de la Communauté de Communes. Les deux parties ont pris un accord de principe pour mener l'étude de cette déviation et à terme porter le projet jusqu'à sa réalisation.

Nous avons aussi demandé une estimation des travaux pour la réfection de la ruelle Godard qui pourraient être (au moins en partie) intégrés à la liste des travaux de voirie pour l'année 2020.

S. SECHET



Pôle Santé (suite mais pas encore fin ... !)

Au cours des Vacances de la Toussaint, le pôle Santé a été agrandi d'une salle de consultation supplémentaire et la cour a été bétonnée.

Cette Salle de consultation accueille depuis le 15 janvier 2020, plusieurs services de santé.

Nous avons actuellement sur ce pôle, **M.KOLIVANOFF ostéopathe** et **M.LERAT hypnothérapeute** pour qui les horaires de présence n'évoluent pas.

Nous attendons impatiemment les nouveaux praticiens qui sont en cours d'installation (le bail de location est signé). En attendant de disposer de leurs horaires de consultation, en voici la liste :



Mme AMELIE ULLIAC et KEVIN JULIEN – infirmiers libéraux

Permanence prise de Sang le matin de 7 h 30 à 8 h 30



M. NILS DESOUTTER - Pédicure-Podologue :

Outre les soins de pédicurie, ce spécialiste des pieds réalise des semelles orthopédiques



Mme ROMERO NATHALIE - Reflexologue :

La réflexologie désigne une technique manuelle qui libère les facultés d'autorégulation et d'auto-guérison du corps. Le but de cette pratique est de soulager la tension et le stress, souvent à l'origine de dysfonctionnements psychiques et physiques. Elle permet aussi d'activer la circulation sanguine et lymphatique.



Mme RIGAULT PAULINE - Neuropsychologue :

Le neuropsychologue évalue la nature et l'importance des troubles des fonctions cérébrales (mémoire, attention, langage, ...) à la suite d'un dysfonctionnement du cerveau.



Mme FRANÇOISE LECOLLE et Mme AUDREY LEONAN – Sages-Femmes libérales :

Les sages-femmes assurent la surveillance médicale de la grossesse (dont les échographies), pratiquent l'accouchement et effectuent les soins de la toute jeune maman et du nouveau-né. Depuis 2009, leur mission a été étendue au suivi gynécologique de prévention de toutes les femmes, à partir de l'adolescence et même après la ménopause. Elles réalisent les examens de contrôle classique, dont le frottis. Elles s'occupent aussi de la contraception.

A terme, le pôle santé sera structuré pour recevoir d'autres services de santé, 3 autres salles de consultations sont en projet. Cette extension dépend du déménagement de la bibliothèque actuelle dans les nouveaux locaux (projet en cours de réalisation courant 2020).

S.SECHET

Futur Centre de Loisirs et Office de restauration

Les travaux sur les bâtiments du futur centre de loisirs et office de restauration de la Communauté de Communes sont pratiquement terminés. Pratiquement car outre quelques finitions à réaliser, la couleur du bardage n'est pas celle qu'avait sélectionnée la municipalité.

Le bâtiment de l'école maternelle et de la future bibliothèque sera en effet de couleur pierre (comme actuellement) et le hangar technique qui se situera de l'autre côté du Centre de Loisirs sera lui aussi de couleur pierre. La mairie avait donc demandé que le nouveau Centre de Loisirs soit en harmonie dans son aspect extérieur avec le reste des bâtiments qui l'entourent, c'est à dire "ton pierre". L'entrepreneur, n'a pas respecté cette consigne et a commis une erreur dans la commande des bardages extérieurs. La totalité du bardage va être remplacé par celui initialement prévu et les soubassements et les plaques actuellement en gris foncé seront remplacés par un bardage de la même couleur que les portes et fenêtre qui sont de teinte "Rouge basque".



Au niveau des abords, tout reste à faire mais des solutions vont être apportées pour que nos bambins puissent effectuer en toute sécurité le trajet entre les écoles et l'office de restauration. Ces bâtiments seront mis en service après les vacances de Février comme cela avait été annoncé par la CCEJR.

S.SECHET / JM DUMAZERT



Financement et subvention pour les futurs travaux de la commune

Le 8 Novembre dernier, la commune signait avec le vice-président de la Région Ile de France, Mr. JEAN-PHILIPPE DUGOIN-CLEMENT et nos conseillers départementaux Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET et Mr.GUY CROSNIER sa demande de subvention au titre du contrat rural. Pour l'occasion, Mr JEAN-MARC FOUCHER, Président de la CCEJR, était présent à nos côtés.

Ce dossier présenté par la commune prend en compte les travaux de réhabilitation et de rénovation des écoles élémentaire A.FRANK et maternelle N. DE ST PHALLE. L'accord obtenu des services d'instruction respectifs a permis la remise de deux chèques, 148.000 € de la région et 111.000 € du département, qui permettront aux travaux de débiter au cours des congés d'été 2020.

S. SECHET



et 111.000 € du département, qui permettront aux travaux de débiter au cours des congés d'été 2020.

Un prêt avec la banque des Territoires

La commune de Boissy le Cutté s'engage avec la Banque des Territoires pour la rénovation énergétique des Bâtiments Communaux.

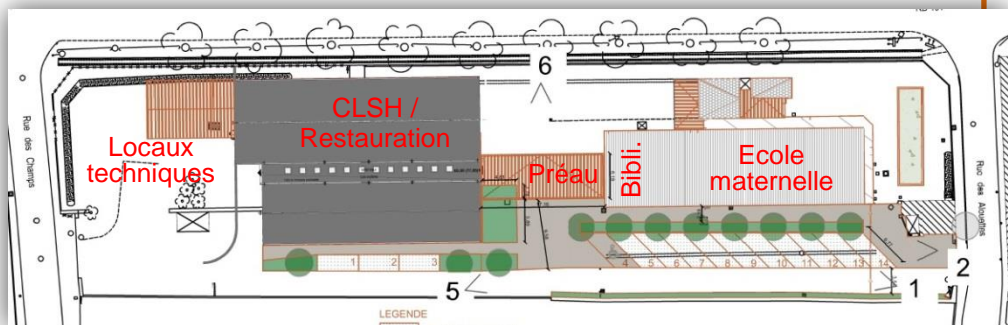
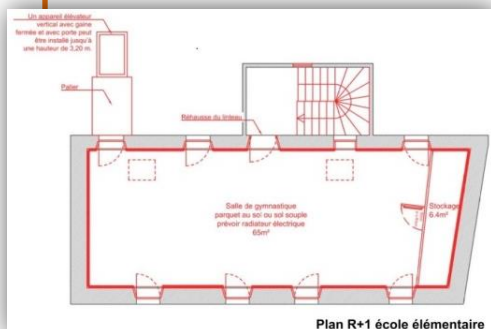
C'est à l'occasion du Salon des Maires 2019 que Mme le Maire a signé pour la commune un accord de prêt avec la Banque des Territoires pour mener à bien les travaux de rénovation des bâtiments prévus courant 2020.

S. SECHET



Urbanisme

Nous vous en parlions dans le dernier Echo Boissillon... le Permis de Construire de la future salle de sport est toujours en cours d'étude par les services de l'Etat.



En revanche, le Permis de Construire concernant la réfection de l'école maternelle avec la future bibliothèque et le préau de jonction dans le prolongement du nouveau Centre de Loisirs a été accepté. Ce Permis de Construire englobait aussi le nouveau hangar pour stocker les engins et outillages des services techniques de la mairie.

Il reste maintenant à lancer les consultations pour sélectionner les entreprises qui devront réaliser ce chantier. Le financement de ces travaux est d'ores et déjà acquis et largement subventionné (voir l'article sur les subventions).



JM DUMAZERT



Du nouveau sur les déchetteries

Nous avons toujours, en tant que Boissillon, accès aux déchetteries de Bouray, Etrechy, Etampes ou Ballancourt (voir le site de la commune pour plus d'information).

Les cartes d'accès sont toujours gratuites et à demander en mairie (vous ne payez ni pour la carte ni pour les dépôts que vous effectuez en déchetterie, le montant de ces dépôts est pris en compte sur la taxe d'ordures ménagères que vous payez avec vos impôts fonciers).

Par contre les modalités de dépôts ont évolué depuis le 1^{er} Janvier 2020. Vous avez désormais droit à 40 dépôts par an alors qu'auparavant vous étiez limités à 2 tonnes de dépôts à l'année et par carte !

J.M DUMAZERT

Erratum Benne à encombrants

Contrairement à ce qui a été publié dans le précédent Echo Boissillon, il n'y aura **pas de Benne le 8 Février**

Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à la disposition des Boissillon au plateau technique (un justificatif de domicile peut vous être demandé) :

Le 14/03/2020 9h-11h, le 30/05/2020 9h-12h/14h-17h

A noter sur vos tablettes !



LES ACTUALITES DE L'ASBC

Pour bien commencer l'année 2020,
L'ASBC vous propose des cours de Cardio Training
le lundi soir (de 19h30 à 21h)
ainsi que des cours de Cross fit
le mardi soir (de 18h30 à 21h)
QUELQUES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES
INCRIVEZ-VOUS VITE



L'ASBC VOUS PROPOSE AUSSI :



Afin de sortir de l'hiver, d'avoir la sensation d'être au bord de l'océan, entourés de palmiers, de mettre du soleil, de la couleur et du bonheur dans les cœurs, l'ASBC, qui fête sa quinzième année d'existence, vous propose sa soirée

« Diner spectacle Antillais »
le samedi 07 mars 2020.

Cette soirée vous fera voyager avec une musique dépayssante, un spectacle surprenant à travers la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et d'autres îles créoles et des Caraïbes.

Vous découvrirez aussi l'originalité de la cuisine Antillaise, synonyme d'exotisme, avec des mets tropicaux qui feront voyager vos papilles.

Venez donc à la rencontre d'artistes passionnés, partager avec eux la joie de vivre des Antilles.

Impossible de ne pas vous faire embarquer !

ALORS VENEZ NOMBREUX

Information - Société Civile de Chasse

Afin de toujours aller dans la recherche d'une plus grande sécurité, aussi bien pour les promeneurs, enfants ou adultes, que pour les cueilleurs de fruits des bois, nous avons installé cette année 11 nouveaux miradors afin d'avoir toujours un tir fichant* et nous avons continué à boucher les trous du GR de la mare pour faciliter la marche sur ce GR. Il reste encore des trous mais nous n'avons plus de pierres pour l'instant.

*Tir fichant : Tir dirigé vers le sol évitant les balles perdues à hauteur d'homme.

Société Civile de Chasse



2 Rue du Mal Foch
91590 Boissy le Cutte

Président,
Philippe AUTRAN

5 CHOSES À SAVOIR SUR LES MUNICIPALES

Quand ?

1^{er}
TOUR



2^e
TOUR



Qui élit-on ?

- Les **conseillers municipaux** qui éliront ensuite le **maire** et ses **adjoints** pour un mandat de **six ans**.
- Les **conseillers communautaires**.

Qui peut voter ?

- Toute personne de **18 ans minimum** la veille du jour de l'élection, **française** et jouissant de ses **droits civils et politiques**.
- Tout citoyen européen qui **réside en France** à condition d'**être inscrit** sur les listes électorales françaises.



Quand et comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- La demande d'**inscription** peut être faite **en ligne, en mairie**, ou par **courrier adressé à la mairie** de votre lieu de résidence, au plus tard le **vendredi 7 février 2020**. Il faudra se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Quels documents pour voter ?

- Votre **carte électorale** ("carte d'électeur") devra être **présentée au bureau de vote**. Si vous l'avez perdue, une pièce d'identité suffit.



LE DÉPARTEMENT OFFRE LA TÉLÉASSISTANCE

Depuis septembre 2019, le Département offre la téléassistance gratuite pour que tous les Essoniens âgés ou en situation de handicap puissent vivre chez eux en toute sérénité.

Ce service, utilisé par **10 000 bénéficiaires**, représente un coût de 1,2 million d'euros pour le Département en 2020. Par exemple, le détecteur de surveillance de vie installé chez les personnes seules, jusque-là payant, sera offert. **Et en plus, l'offre de services s'enrichit et se modernise**, avec potentiellement des lunettes, des montres connectées ou encore de la vidéo-assistance.

Essonne
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIR —

Attention !

En 2020, datez toujours vos documents au format JJ/MM/AAAA et évitez ainsi qu'une personne mal intentionnée puisse modifier l'année !

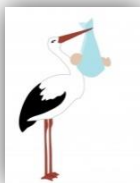
13/01/2016
> 13/01/2020



Gendarmerie de l'Essonne

ETAT CIVIL

Naissances :



DA CRUZ PAULA Andr�ea, Zulmira, Ricarda	Le 19 octobre 2019 � Etampes
VINCENT Charlotte, Anne-Marie, Jo�lle	Le 23 octobre 2019 � Etampes
VALLEIX Agla�ia, Harenasoa, Josette, Denise	Le 15 novembre 2019 � Etampes
LOUPIAC Na�ly	Le 6 d�cembre 2019 � Etampes
GRAVELOT Noa, �na, Josiane	Le 29 d�cembre 2019 � Longjumeau
GALLOU M�lo�, C�line, Marie	Le 31 d�cembre 2019 � Antony

PACS :



Madame GOUBET Sarah Et Monsieur HUIBAN Bastien	Le 4 janvier 2020
Madame BOULANGER Cyndie Et Monsieur GALLOU Jordan	Le 4 janvier 2020

D c s :



COURTAT Lucien Jacques Pierre	le 29 Juin 2019 � Boissy le Cutt�
DA SILVA PEREIRA Manuel	Le 21 octobre 2019 � �tampes
GAUJARD Marie-Rose, Madeleine	Le 21 octobre 2019 � Champcueil
CORRIETTE Daniel, Bernard, Marcel	Le 02 d�cembre 2019 � Corbeil-Essonnes
MORILLON Rolande, Adrienne �pouse COURTAT	Le 12 janvier 2020 � Boissy-Le-Cutt�

URBANISME

D clarations de Travaux :



FERNANDES BRANCO Henrique	2 rue du Pressoir	Abri de jardin en bois + cl�ture
NEKERT Didier	3 rue des C�pages	Terrasse et cl�ture
FERREIRA David	5 rue du Pressoir	Remplacement Porte de garage par baie vitr�e
NEKERT Didier	3 rue des C�pages	Cl�ture
ZAS – JERBOUH Nadia	19 rue de la Lib�ration	Modification de la fa�ade (fen�tre en porte)
GUILLAUMOT Damien	3 Grande Rue	Changement menuiseries

Permis de Construire :

Mairie	2 Grande Rue	R�am�nement et extension de l'�cole maternelle, cr�ation d'une biblioth�que, d'un pr�au et d'un hangar technique.
--------	--------------	---

Agenda :

10 au 14 F�vrier	Chantier Siarce
07 Mars	Soir�e ASBC
09 Mars	Paris Nice
15 Mars	1 ^{er} tour Elections municipales
19 Mars	Fleurissement plaque comm�morative guerre d'Alg�rie
22 Mars	2 ^e tour Elections municipales
08 Mai	C�r�monie du 8 Mai
08 au 10 Mai	F�te patronale



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comit  de r daction : SYLVIE SECHET, ALINE VAUTHIER, JURGEN ALLEAUME, FABRICE AUCOULON, MARCEL DUBOIS, J-MICHEL DUMAZERT.